

Saint-Denis, le 09 septembre 2024

Bureau des inspecteurs  
du second degré

Affaire suivie par :  
Frédéric CHEVALLIER & Didier BRASSELET  
IA-IPR d'Anglais  
Tél : 02 62 48 14 14/ 06 92 79 82 11  
Mél : [frederic.chevallier@ac-reunion.fr](mailto:frederic.chevallier@ac-reunion.fr)  
24 Avenue Georges Brassens CS 71003  
97743 SAINT-DENIS CEDEX 9

Les Inspecteurs d'académie-  
Inspecteurs pédagogiques régionaux  
d'anglais

À Mesdames, Messieurs les  
professeurs d'anglais

S/C Mesdames, Messieurs les chefs  
d'établissement

## **Objet : Lettre de rentrée 2024**

Mesdames et Messieurs les professeurs d'anglais,

Les IA-IPR d'anglais, Ms Brasselet et Chevallier, souhaitent, tout d'abord, la bienvenue aux professeurs titulaires, stagiaires et contractuels qui effectuent leur rentrée dans notre région académique. Nous savons pouvoir compter sur les équipes pédagogiques déjà en place pour réserver le meilleur des accueils aux nouveaux arrivants et poursuivre cette dynamique de travail collectif.

Vous trouverez ci-dessous quelques jalons pour l'année qui s'ouvre ; toutes les précisions ultérieures figureront sur le portail académique de notre discipline : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/anglais.html>

## **Plan Langues**

Le déploiement du « plan langues vivantes » (cf. <https://eduscol.education.fr/1285/un-plan-d-actions-pour-une-meilleure-maitrise-des-langues-vivantes-etrangees>) se poursuit. Les usages pédagogiques du numérique, le travail en interlangues, en interdisciplinarité, la pédagogie de projet, le développement de l'esprit critique des élèves et l'ouverture au monde seront encouragés et soutenus. Toutes les initiatives seront appuyées dès lors qu'elles favoriseront le débat dans la diversité, les interactions sociales et linguistiques et qu'elles permettront de mieux accompagner les apprentissages.

## **COLLÈGE**

### **Enseignement de langues et cultures européennes (LCE anglais)**

Cet enseignement est déjà déployé dans 37 collèges à la rentrée 2024, sur chacun des niveaux du cycle 4 car c'est un levier pour construire une approche collective au service du parcours linguistique et culturel de l'élève. Les établissements qui souhaiteraient ouvrir ces enseignements doivent se rapprocher des IA-IPR pour construire leur dossier, qui sera validé par la Commission Académique des Langues Vivantes (CALVE). De même, l'inspection pédagogique régionale d'anglais se tient à votre disposition pour discuter en réunions disciplinaires du contenu possible de cet enseignement.

## **Certification académique pour l'enseignement d'une discipline non linguistique (DNL) en collège**

Comme chaque année, l'inspection pédagogique régionale organise une préparation à la certification complémentaire. Cette année, elle se déroulera sur deux bassins : Saint-Denis et Saint-Pierre, afin de vous éviter des déplacements trop chronophages. Vous pouvez vous inscrire aux formations académiques sur votre portail GAIA : <https://www.ac-reunion.fr/s-inscrire-au-praf-a-candidature-individuelle-122270>. Nous reviendrons vers vous pour vous communiquer les dates académiques de passation des épreuves de certifications complémentaires.

Pour prétendre à la prise en charge d'un enseignement d'une discipline non linguistique au collège, le professeur de la DNL doit avoir été reçu soit à la certification complémentaire, soit à la certification académique.

- L'enseignement d'une DNL en collège ne doit pas être considéré comme une préparation à une section européenne au lycée : en effet, tous les collèges qui le souhaitent, peuvent mettre en œuvre cet enseignement, et chaque élève qui postule pour entrer en section européenne de lycée, n'est pas soumis à l'obligation d'avoir suivi un enseignement de DNL et/ou de LCE.
- Ce dispositif n'est pas conditionné par l'offre d'un enseignement de LCE : selon les établissements, les LCE et les DNL peuvent exister indépendamment les uns des autres, ou conjointement. En d'autres termes, nous vous encourageons à informer vos collègues d'autres disciplines sur la plus-value d'un enseignement d'une discipline non linguistique.

Pour rappel, il n'existe plus de « section européenne » en collège depuis la rentrée 2016.

### **Test de positionnement en 3<sup>ème</sup> Ev@lang**

Le test de positionnement Ev@lang créé par France Education International (FEI) se poursuivra cette année pour tous les élèves inscrits en classe de troisième (y compris les 3èmes prépa-métiers). 900 000 élèves de troisième ont été évalués l'an passé au niveau national. Nous vous invitons à continuer à utiliser les ressources mises à votre disposition sur Eduscol pour familiariser vos élèves à ce test adaptatif, notamment les repères de progression et attendus de fin d'année :

<https://eduscol.education.fr/137/reperes-annuels-de-progression-et-attendus-de-fin-d-annee-du-cp-la-3e>

Dans notre région académique, les résultats de la session 2024 sont en progression de 3 points même si nous sommes encore loin des objectifs ministériels. 39% des élèves ont obtenu un niveau A2 ou plus à cet outil de mesure. 93% des élèves de troisième ont passé le test. Les rencontres en réseaux CLUE et l'accompagnement que vous avez effectués auprès de nos élèves commencent à porter leurs fruits. Nous vous remercions pour vos travaux collégiaux dans le cadre de ces réseaux : sachez qu'ils sont disponibles sur le site pédagogique académique et sur la plate-forme M@gistère. Nous encourageons les professeurs de collège à poursuivre ces réflexions dans les réseaux CLUE et à partager vos pratiques avec vos collègues de lycée pour une liaison nécessaire au profit de nos élèves. Toujours dans le cadre des bonnes pratiques, nous souhaitons que la médiation soit au centre des travaux car elle est un outil puissant pour le développement des compétences de production et de réception de nos élèves. Suite au séminaire RELANG, un guide pédagogique sur la compétence de médiation est paru. Il a vocation à permettre aux formateurs et aux professeurs de s'emparer des connaissances partagées sur le sujet pour in fine, favoriser leur déclinaison dans les académies. Il est consultable sur le site

Eduscol : <https://eduscol.education.fr/3592/apprehender-et-s-approprier-le-concept-de-mediation>

## **LYCÉE**

### **Évaluation**

Nous vous invitons à utiliser, tout au long de l'année, les grilles nationales d'évaluation (cf. site pédagogique académique) afin de familiariser les élèves à celles-ci. Rappelons que l'évaluation conçue par les professeurs pour le contrôle continu, doit s'inscrire dans le cadre établi au sein de chaque lycée et fixé

par le projet d'évaluation. Sachez que nous sommes disposés à vous rencontrer en équipes pour vous y accompagner.

## **LLCER et AMC**

Les résultats à la session 2024 sont satisfaisants (12.72 en AMC et 13.42 en LLCER) et très prometteurs pour nos bacheliers devenus étudiants. Nous vous remercions à nouveau pour votre efficacité dans ces enseignements de spécialité. Dans le cadre du plan régional académique de formation, nous organisons cette année des moments d'échanges sur les attendus et les évaluations de ces deux enseignements : tous les professeurs intervenant en LLCER et AMC seront convoqués par bassin. Nous vous invitons à répertorier les dysfonctionnements que vous auriez constatés ici ou là lors des dernières sessions. Vous avez bien compris que l'idée est de s'améliorer pour permettre une équité et une égalité de nos élèves face à ces épreuves.

## **Baccalauréat français international (BFI)**

À la rentrée 2024, notre région académique compte 2 BFI bilingue anglais aux lycées Mémona Hintermann Aféjee (classe de première et Terminale) et Bois d'olives (classe de première). La première session du BFI a été un fort succès car tous nos bacheliers ont eu une mention. Nous remercions les équipes engagées et restons à leurs côtés pour maintenir ce haut niveau d'exigence.

Je vous invite à parcourir le site Eduscol pour connaître les modalités d'organisation de ces sections, les horaires et les programmes notamment pour les nouveaux enseignements que sont l'approfondissement culturel et linguistique et la connaissance du monde : <https://eduscol.education.fr/3043/le-baccalaureat-francais-international-bfi>

## **CERTIFICATION EN LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE**

La certification Cambridge se poursuit en 2024-2025. Elle est ouverte en anglais, aux élèves de terminale de section européenne, aux élèves de terminale de section internationale, aux élèves de terminale inscrits dans l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) anglais et LLCER anglais monde contemporain. Cette année, les oraux se dérouleront entre le 29/01/2025 et le 02/04/2025. Les épreuves écrites sont positionnées le 26/03/2025 de 8h30 à 12h30. La circulaire académique est à venir pour plus de précisions. Nous vous rappelons que les évaluateurs de ces épreuves écrites et orales sont des professeurs qui ont des élèves de leur établissement inscrits à la certification. Cette année, donc, une formation de nouveaux correcteurs sera organisée dans deux bassins pour maintenir un vivier d'évaluateurs suffisant. Notre volonté est, dans la mesure du possible, de pouvoir convoquer les examinateurs une année sur deux.

## **SEMAINE DES LANGUES**

La neuvième édition de la semaine nationale des langues vivantes, dont la thématique et les modalités seront prochainement publiées, sera à nouveau un moment fort pour fédérer des projets en langues et/ou autour des langues et de faciliter leur rayonnement. Nous vous invitons à vous y engager fortement, si possible en interlangues et en inter degrés pour faire sens avec nos enseignements et donner de la cohérence à nos parcours linguistiques renforcés. **M.Pluiès Jean-Laurent** ([Jean-Laurent.Pluiès@ac-reunion.fr](mailto:Jean-Laurent.Pluiès@ac-reunion.fr)), formateur académique, a la charge de ce dossier et nous vous invitons à le solliciter pour tout accompagnement. Nous l'en remercions.

## **ASSISTANTS DE LANGUES**

Nous poursuivons encore le recrutement de nos assistants d'anglais et espérons parvenir à une trentaine cette année. Ces personnels, de part leur apport culturel et linguistique, sont une chance inouïe pour nos enseignements et nos manifestations comme la journée des langues européennes le 26 septembre 2024, la semaine des langues en avril 2025 et la journée de l'Europe le 9 mai 2025. La journée des assistants aura lieu le 5 décembre 2024 (date à confirmer). Cette année, et dans la mesure du possible, l'inspection pédagogique régionale d'anglais a favorisé le placement des assistants dans un même secteur sur trois

établissements à parcours renforcés (école EMILE, collège avec l'option LCE et lycées avec sections européennes et internationales).

## **BTS**

Dans notre académie, nous proposons près de 40 diplômes de Brevet de Technicien Supérieur (BTS), dont 23 dans le secteur tertiaire et 15 dans le secteur de la production. Les résultats de cette année montrent que la moyenne obtenue pour l'ensemble des BTS tertiaires s'élève à 10,74, tandis que la moyenne pour les BTS de production est de 11,86. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les évaluateurs pour le sérieux avec lequel ils ont mené leur mission. Leur engagement est essentiel pour la qualité de nos examens. Les réunions d'entente se poursuivront en amont avec les coordonnateurs, qui bénéficient de toute notre confiance. Il est souhaitable que le même professeur d'anglais suive une cohorte ou promotion de BTS sur un parcours complet (1ère et 2ème années). Par ailleurs, il convient de réfléchir en équipe à une répartition aussi équitable que possible des classes de STS, afin d'éviter qu'un seul professeur d'anglais soit en charge de plusieurs, voire de l'ensemble des sections de BTS dans un même établissement.

Pour information, les référentiels de BTS sont disponibles à l'adresse suivante : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/anglais/bts.html>. Nous notons également qu'il existe un nouveau référentiel pour les BTS Communication et métiers de l'esthétique à compter de la session 2025.

## **FORMATION CONTINUE**

### **L'accompagnement et l'évaluation des professeurs**

L'évaluation des enseignants s'inscrit dans le Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) qui concerne toute la fonction publique. Dans ce cadre, des rendez-vous de carrière sont fixés pour les personnels au 6<sup>ème</sup> échelon, au 8<sup>ème</sup> échelon et au 9<sup>ème</sup> échelon pour l'accès à la hors-classe.

Les professeurs concernés en seront informés par les services du rectorat via leur messagerie académique, à noter que le délai de prévenance a été ramené à 15 jours, hors vacances scolaires. Un document de référence destiné à vous aider dans la préparation de ces rendez-vous est à votre disposition sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/cid118572/rendezvous-carriere-mode-emploi.html>.

Ces « rendez-vous de carrière » constituent des temps d'échanges privilégiés pour porter un regard réflexif sur les démarches d'enseignement-apprentissage mises en œuvre quotidiennement dans les classes et sur les compétences développées durant l'ensemble de la carrière. Ils sont à appréhender sereinement comme une opportunité de dialogue entre deux professionnels de l'éducation qui discutent ouvertement :

- de choix d'enseignement effectués en fonction du contexte dans lequel s'inscrit la séance observée, dans le respect de la liberté et de la responsabilité pédagogique de chaque professeur,
- du métier en lien avec le référentiel des compétences professionnelles (BO n°30 du 25 juillet 2013),
- de la carrière de l'enseignant concerné.

La dimension formative de l'accompagnement des professeurs, également inscrite dans le cadre du PPCR, sera mise en œuvre au travers de visites-conseils pour les professeurs titulaires, stagiaires et contractuels, visites assurées soit par l'inspecteur ou les chargés de mission, Messieurs **Dunon Patrice** ([Patrice.Dunon@ac-reunion.fr](mailto:Patrice.Dunon@ac-reunion.fr)) et **Bijoux Sébastien** ([Sebastien.Bijoux@ac-reunion.fr](mailto:Sebastien.Bijoux@ac-reunion.fr)), qui ont toute notre confiance et avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration.

En conclusion, nous voudrions adresser nos remerciements les plus sincères à tous les formateurs et chargés de mission académiques pour leur professionnalisme et leur dynamisme, avec une mention spéciale pour M.Nawaz Nujurally, qui cède son poste de chargé de mission après huit années de service sans faille. Enfin, nous vous souhaitons une année scolaire épanouissante, sereine et fructueuse pour vous tous et nos élèves.

Didier BRASSELET



Frédéric CHEVALLIER

